



Région Ile-de-France
5.000.000.000 d'euros
Programme d'émission de titres
(Euro Medium Term Note Programme)

Le présent Supplément (le « **Supplément** ») complète, et doit être lu conjointement avec, le Prospectus de Base du 4 décembre 2012 (le « **Prospectus de Base** ») visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») sous le n°12-587, préparé par la Région Ile-de-France (« **Région Ile-de-France** » ou l'« **Emetteur** ») et relatif à son programme d'émission de titres d'un montant de 5.000.000.000 d'euros (Euro Medium Term Note Programme) (le « **Programme** »), ainsi qu'avec le premier Supplément du 12 mars 2013 visé par l'AMF sous le n° 13-070. Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le présent Supplément.

Le présent Supplément a été déposé à l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son Règlement Général, lequel transpose la Directive 2003/71/CE du 4 novembre 2003 telle que modifiée par la Directive 2010/73/CE du 24 novembre 2010 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation (la « **Directive Prospectus** »).

Le présent Supplément a été préparé conformément à l'article 212-25 du Règlement Général de l'AMF, qui transpose en droit français l'article 16.1 de la Directive Prospectus 2003/71/CE afin d'une part, d'actualiser la composition du Conseil Régional et de l'Exécutif régional, de présenter le Compte Administratif de l'année 2012 de l'Emetteur soumis à l'assemblée régionale lors de la séance des 20 et 21 juin 2013, ainsi que l'analyse rétrospective des comptes de l'émetteur actualisée avec les données 2012, et d'autre part, de décrire la nouvelle notation attribuée par l'agence de notation financière Fitch Ratings le 17 juillet 2013. Il est rappelé que la note n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres ; elle peut être à tout moment révisée ou suspendue par l'agence.

Des copies de ce Supplément seront disponibles sans frais (i) aux bureaux de l'Agent Financier ou des Agents Payeurs, (ii) sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et (iii) sur le site Internet de l'Emetteur (<http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/le-conseil-regional/laction-du-conseil-regional/budget-et-finances/>).

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base et du premier Supplément en date du 12 mars 2013.

TABLE DES MATIERES

1 - COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL ET DE L'EXECUTIF REGIONAL.....	3
2 - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA REGION ILE-DE-FRANCE, PRESENTATION GENERALE	4
3 - LES DONNEES CHIFFREES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012.....	5
4 - ANALYSE RETROSPECTIVE DES COMPTES DE L'EMETTEUR DE 1998 A 2012	8
5 – REVISION DE LA NOTATION ATTRIBUEE PAR FITCH RATINGS A LA REGION ILE-DE- FRANCE.....	10
PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU PRESENT SUPPLEMENT	11

Le présent Supplément au Prospectus de Base a pour objet de présenter la composition actualisée du Conseil Régional et de l'Exécutif régional, ainsi que le compte administratif 2012 de la Région d'Ile-de-France soumis à l'assemblée régionale lors de la séance des 20 et 21 juin 2013.

1 - Composition du Conseil Régional et de l'Exécutif régional

Le Conseil Régional

Le Conseil Régional d'Ile-de-France est composé de 208 membres élus au suffrage universel direct lors des dernières élections des 14 et 21 mars 2010 pour une durée de 4 ans. Les 208 membres du Conseil Régional d'Ile-de-France se répartissent au 9 juillet 2013 comme suit :

- (a) Groupe Parti Socialiste Republicain et apparentés : 64
- (b) Groupe Europe Ecologie - Les Verts : 51
- (c) Groupe Mouvement Populaire : 50
- (d) Groupe Union des Démocrates et Indépendants : 17
- (e) Groupe Front de Gauche : 15
- (f) Groupe Parti Radical de Gauche - Mouvement Unitaire Progressiste : 6
- (g) Groupe Front de Gauche, Parti de Gauche et Alternatifs : 5

Le Président

Le Président du Conseil Régional est Monsieur Jean-Paul HUCHON.

Les Vice-présidents

Le Président est assisté par 15 vice-présidents qui ont reçu délégation de compétences, chacun dans un domaine particulier de l'action régionale.

1^{ère} Vice-Présidente : Mme Marie-Pierre de la GONTRIE, chargée des finances et de la contractualisation.

2^{ème} Vice-Président : M. Pierre SERNE, chargé des transports et des mobilités.

3^{ème} Vice-Président : M. Jean-Paul PLANCHOU, chargé du développement économique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), du tourisme, de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire.

4^{ème} Vice-Présidente : Mme Corinne RUFET, chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie.

5^{ème} Vice-Président : M. Julien DRAY, chargé de la culture.

6^{ème} Vice-Présidente : Mme Michèle SABBAN, chargée du personnel, de l'administration générale et des marchés publics.

7^{ème} Vice-Présidente : Mme Laure LECHATTELLIER, chargée de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap.

8^{ème} Vice-Présidente : Mme Emmanuelle COSSE, chargée du logement, de l'habitat, du renouvellement urbain et de l'action foncière.

9^{ème} Vice-Président : M. Emmanuel MAUREL, chargé de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'alternance, et de l'emploi.

10^{ème} Vice-Président : M. Francis PARNY, chargé du sport et des loisirs.

11^{ème} Vice-Présidente : Mme Henriette ZOUGHEBI, chargée des lycées.

12^{ème} Vice-Président : M. Abdelhak KACHOURI, chargé de la citoyenneté, de la politique de la ville et de la sécurité.

13^{ème} Vice-Présidente : Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

14^{ème} Vice-Président : M. Alain AMEDRO, chargé de l'aménagement du territoire, de la coopération interrégionale et des contrats ruraux.

15^{ème} Vice-Président : M. Roberto ROMERO, chargé des affaires internationales et européennes.

Le Président de la Région est en outre assisté par M. Eddie AÏT, Délégué pour la responsabilité sociétale et pour la modernisation de l'action publique de la Région et par M. Jean-Marc NICOLLE, Délégué spécial auprès du Président sur le Grand Paris et sur la métropole francilienne, représentant du Président à Paris Métropole.

2 - Le compte administratif 2012 de la Région Ile-de-France, présentation générale

Le montant des dépenses réelles de l'exercice 2012 s'est élevé à 4 607,091 M€ (hors mouvements infra-annuels sur la ligne de crédit long terme équilibrés par des recettes de même montant) pour un total de crédits ouverts au budget (après décision modificative) de 4 799,376 M€, soit un taux de réalisation de 96,0 pour cent, et un rythme d'évolution des dépenses en légère hausse par rapport à 2011 (+0,9 pour cent).

Ces dépenses réelles se décomposent entre :

- 1 639,594 M€ pour les dépenses d'investissement hors dette (soit un taux de réalisation de 94,4 pour cent),
- 2 512,067 M€ pour les dépenses de fonctionnement hors dette (soit un taux de réalisation de 98,3 pour cent),
- 455,430 M€ pour la charge de la dette et les divers mouvements financiers (soit un taux de réalisation de 89,8 pour cent).

Au total, les dépenses d'investissement ont diminué de -2,8 pour cent par rapport à 2011, tandis que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de +3,7 pour cent.

Trois secteurs représentent à eux seuls près des 3/4 des dépenses réalisées :

- Le secteur Transports – Mobilités auquel un montant de 1 353,375 M€ (29,4 pour cent du total des dépenses réelles) a été consacré ;
- Le secteur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle avec un montant de dépenses réalisées de 1 082,947 M€ (23,5 pour cent du total) ;
- Le secteur des lycées pour lequel le total des crédits dépensés s'élève à 863,615 M€ (18,7 pour cent du total).

Le montant des recettes permanentes (recettes hors emprunt et hors excédent sur exercice antérieur, y compris ICNE) comptabilisé sur l'exercice s'est élevé pour sa part à 3 962,500 M€ pour une prévision au budget (y compris décision modificative) de 3 942,341 M€, soit un taux de réalisation de la prévision de 100,5 pour cent (+20,159 M€).

S'agissant de l'emprunt, le montant appelé pour équilibrer le budget au regard de l'exécution 2012 s'est élevé à 645,000 M€, soit 75,3 pour cent de l'enveloppe totale ouverte au budget (856.561 M€ après décision modificative).

Avec des recettes totales de 4 607,974 M€, compte tenu de l'excédent reporté des exercices antérieurs (0,474 M€), et des dépenses de 4 607,091 M€, l'exercice 2012 s'est soldé par un excédent de 0,883 M€.

Au total, l'épargne brute (écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement) dégagée sur l'exercice s'est élevée à 748,418 M€ (soit un taux d'épargne brute de 21,5%) et l'épargne nette (après amortissement de la dette) s'établit à 463,425 M€ (soit un taux d'épargne nette de 13,6%).

La capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice (épargne nette, après amortissement de la dette, majorée des recettes réelles d'investissement), soit 995,476 M€, a permis de couvrir 60,7 pour cent des dépenses d'investissement. La capacité de désendettement s'établit à fin 2012 à 5,8 ans et l'encours de dette (4 331,6 M€) représente environ 1 an de recettes permanentes (109,3 pour cent).

L'exécution 2012 se traduit par une amélioration des ratios financiers par rapport au budget voté pour 2012.

3 - Les données chiffrées du compte administratif 2012

Les deux tableaux ci-après présentent les recettes réelles de la Région au titre de l'année 2012, en investissement et en fonctionnement :

TABLEAU RECAPITULATIF

LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (1)

DÉSIGNATION	2008	2009	2010	2011			2012				
	RECETTES REALISEES	RECETTES REALISEES	RECETTES REALISEES	BUDGET et BS	RECETTES REALISEES	ÉCARTS	TAUX DE REALISATION	BUDGET et BS	RECETTES REALISEES	ÉCARTS	TAUX DE REALISATION
Recettes fiscales	107,555	72,687	106,524	78,300	70,920	-7,380	90,6%	199,300	213,643	14,343	107,2%
Redevance pour création de bureaux	91,588	54,363	86,967	60,000	49,039	-10,961	81,7%	105,000	124,662	19,662	118,7%
Taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement TIPP Grenelle	15,967	18,324	19,557	18,300	21,88	3,580	119,6%	71,000	63,244	-7,756	89,1%
Dotations d'équipement reçues de l'Etat	86,089	94,089	96,089	96,089	96,089	0,000	100,0%	96,089	96,089	0,000	100,0%
Dotation Régionale d'Équipement Scolaire COM pour le développement et la modernisation de l'apprentissage (ex FNDMA 2ème section)	86,089	86,089	86,089	86,089	86,089	0,000	100,0%	86,089	86,089	0,000	100,0%
		8,000	10,000	10,000	10,000	0,000	100,0%	10,000	10,000	0,000	100,0%
Autres recettes permanentes	192,286	340,146	236,124	242,896	264,329	21,433	108,8%	226,923	237,750	10,827	104,8%
Fonds de compensation de la TVA	86,077	201,724	111,703	110,000	119,585	9,585	108,7%	110,600	105,237	-5,363	95,2%
Produit des amendes de police	44,484	59,178	48,628	61,282	61,282	0,000	100,0%	59,167	62,651	3,484	105,9%
Divers	19,686	30,355	30,102	27,000	38,847	11,847	143,9%	13,338	26,044	12,706	195,3%
Remboursement prêts et avances	42,039	48,889	45,691	44,614	44,614	0,000	100,0%	43,818	43,818	0,000	100,0%
Total recettes permanentes investissement hors emprunt	385,930	506,922	438,737	417,285	431,338	14,053	103,4%	522,312	547,482	25,170	104,8%
Emprunt (5)	539,528	575,769	624,503	907,122	732,796	-174,326	80,8%	856,561	645,000	-211,561	75,3%
Excédent sur exercice antérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	925,458	1 082,691	1 063,240	1 324,407	1 164,134	-160,273	87,9%	1 378,873	1 192,482	-186,391	86,5%

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (1) et (2)

DÉSIGNATION	2008	2009	2010	2011			2012				
	RECETTES REALISEES	RECETTES REALISEES	RECETTES REALISEES	BUDGET et BS	RECETTES REALISEES	ÉCARTS	TAUX DE REALISATION	BUDGET et BS	RECETTES REALISEES	ÉCARTS	TAUX DE REALISATION
Fiscalité régionale	995,988	1 013,583	1 029,853	989,053	1 039,970	50,917	105,1%	1 045,994	1 052,843	6,849	100,7%
dont											
TRADE	0,618	1,006	0,256	0,000	0,183	0,183	-	0,000	0,070	0,070	-
Taxe sur les certificats d'immatriculation	371,530	362,241	358,314	330,000	371,244	41,244	112,5%	360,000	358,035	-1,965	99,5%
CVAE depuis 2011 et Taxe spéciale d'équipement auparavant (3)	623,840	650,336	671,283	659,053	668,543	9,490	101,4%	685,994	694,738	8,744	101,3%
Autres recettes fiscales:	1 138,230	1 179,726	1 185,939	1 189,977	1 204,402	14,425	101,2%	1 210,351	1 204,362	-5,989	99,5%
TIPP	876,675	913,485	916,329	916,453	919,376	2,923	100,3%	920,950	915,825	-5,125	99,4%
Contribution au Développement de l'Apprentissage	98,603	101,257	101,938	104,315	101,656	-2,659	97,5%	106,401	105,598	-0,803	99,2%
Reversement taxe sur les bureaux	162,952	164,984	167,672	169,209	183,370	14,161	108,4%	183,000	182,939	-0,061	100,0%
Dotations de l'Etat	1 046,264	1 057,936	1 061,953	1 070,435	1 074,650	4,215	100,4%	1 073,546	1 078,813	5,267	100,5%
dont											
Dotation globale de fonctionnement Forfaitaire (LFI 2004)	719,797	731,889	735,578	734,695	734,695	0,000	100,0%	734,695	734,695	0,000	100,0%
Dotation générale de décentralisation (Fonctionnement scolaire)	8,519	8,519	8,519	8,519	8,519	0,000	100,0%	8,519	8,519	0,000	100,0%
Dotation décentralisation formation professionnelle	115,749	115,749	116,856	116,855	116,856	0,001	100,0%	116,855	116,856	0,001	100,0%
Compensation transfert indemnité forfaitaire des apprentis	118,915	118,915	118,915	118,915	119,034	0,119	100,1%	118,915	119,006	0,091	100,1%
Compensation des charges liées à la participation au S.T.I.F. (4)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	0,000	-	-	-
Versement du CAS FNDMA (ex FNDMA 1ère section) COM pour le développement et la modernisation de l'apprentissage (ex FNDMA 2ème section)	67,976	23,900	25,700	24,061	26,797	2,736	111,4%	24,542	27,831	3,289	113,4%
Compensation part salaire des bases de la TP	7,785	6,439	5,902	5,463	5,464	0,001	100,0%	58,000	60,000	2,000	103,4%
Compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe d'habitation	7,523	7,525	7,483	6,927	7,436	0,509	107,3%	-	-	-	-
Dotation pour perte de compensations de fiscalité directe locale								12,020	11,906	-0,114	99,1%
Autres recettes	104,790	109,254	100,071	78,967	82,735	3,768	104,8%	90,148	80,143	-10,005	88,9%
Intérêts des prêts et avances	15,910	15,822	12,328	9,269	8,799	-0,470	94,9%	5,534	8,621	3,087	155,8%
Produits financiers	36,239	36,232	31,315	29,342	31,398	2,056	107,0%	32,268	35,273	3,005	109,3%
Versement du Fonds Social Européen	1,092	0,000	13,786	7,000	4,639	-2,361	66,3%	10,000	0,000	-10,000	0,0%
Contribution des familles des lycéens aux services de restauration et d'hébergement	20,196	21,296	22,018	23,100	23,488	0,388	101,7%	24,100	19,550	-4,550	81,1%
Divers	31,353	35,904	20,624	10,256	14,412	4,156	140,5%	18,246	16,699	-1,547	91,5%
ICNE	-1,335	3,431	1,342	-0,630	1,214	1,844	-192,7%	-0,010	-1,144	-1,134	-
Total recettes permanentes fonctionnement hors excédent vc ICNE	3 283,937	3 363,930	3 379,157	3 327,802	3 402,971	75,169	102,3%	3 420,029	3 415,016	-5,013	99,9%
Excédent sur exercice antérieur	0,718	0,919	0,203	0,973	0,973	0,000	100,0%	0,474	0,474	0,000	100,0%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 284,655	3 364,849	3 379,360	3 328,775	3 403,944	75,169	102,3%	3 420,503	3 415,491	-5,012	99,9%
TOTAL GENERAL	4 210,113	4 447,540	4 442,601	4 653,182	4 568,078	-85,104	98,2%	4 799,376	4 607,974	-191,403	96,0%

(1) hors écritures comptables liées au fonctionnement de la ligne de crédit long terme à taux variable

(2) Recettes nettes du plafonnement valeur ajoutée en 2009 et 2010 (54,959M€) et du prélèvement FNGIR depuis 2011 ; les recettes réelles de fonctionnement incluent depuis 2005 le versement du produit de la taxe sur les bureaux (ex FARIF).

(3) le produit de la Taxe Spéciale d'Équipement avant 2010 a été reclassé en totalité en section de fonctionnement comme c'était le cas pour les autres Régions

(4) cette compensation est comprise dans la TIPP à partir de 2006.

(5) Hors tranche supplémentaire d'émission obligatoire de 110M€ pour financer le remboursement supplémentaire sur les lignes revolving.

Les tableaux ci-après présentent les dépenses réelles de la Région par secteur, en investissement et en fonctionnement.

TABLEAU RECAPITULATIF - LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (CREDITS DE PAIEMENT - Exécution 2012)

SECTEURS	2011							2012							Evolution CA 2012/CA 2011	
	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DEPENSES REALISEES	ECART / BP	Tx de réalisation du BP	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DEPENSES REALISEES	ECART / BP	Tx de réalisation du BP	en M€	en %		
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION dont : - Patrimoine et moyens généraux - Communication - Services informatiques	18,095 13,170 0,600 4,325	-2,972 -1,472 -1,500 -0,024	15,123 11,698 0,600 2,825	15,108 12,422 0,363 2,323	-2,987 -0,748 -0,237 -2,002	83,5% 94,3% 60,6% 53,7%	24,953 18,870 0,575 5,508	24,953 18,870 0,575 5,508	22,015 17,150 0,316 4,550	-2,938 -1,720 -0,259 -0,958	88,2% 90,9% 55,0% 82,6%	+6,907 +4,728 -0,047 +2,227	45,7% 38,1% -13,0% 95,8%			
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	4,076	-0,024	4,052	4,051	-0,025	99,4%	3,800	3,800	3,640	-0,160	95,8%	-0,412	-10,2%			
CITOYENNETÉ	-	0,032	0,032	0,032	0,032	-	-	0,030	0,001	0,001	-	-0,031	-95,7%			
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	537,800	-77,943	459,857	459,781	-78,019	85,5%	480,400	-93,167	331,609	-148,791	69,0%	-128,172	-27,9%			
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	66,500	-15,161	51,339	51,331	-15,169	77,2%	54,000	41,907	41,907	-12,093	77,6%	-9,424	-18,4%			
TOURISME	3,130	0,300	3,430	3,429	0,299	109,6%	2,700	2,005	3,922	1,222	145,3%	+0,493	14,4%			
SPORT ET LOISIRS	21,700	6,560	28,260	28,259	6,559	130,2%	27,300	9,486	36,786	9,486	134,7%	+8,527	30,2%			
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE dont : - Formations sanitaires et sociales	57,450 1,100	-3,469 -0,951	53,981 0,149	53,733 0,149	-3,717 -0,951	93,5% 13,5%	54,563 1,175	6,147 1,175	60,386 1,041	5,823 -0,134	110,7% 88,6%	+6,653 +0,893	12,4% 601,3%			
TRANSPORTS ET MOBILITÉS dont : - Transport en commun de voyageurs - Mobilités - Transports de marchandises en site propre	449,250 278,750 159,500 11,000	103,430 130,215 -28,224 1,439	552,680 408,965 131,276 12,439	552,370 408,965 130,966 12,439	103,120 130,215 -28,534 1,439	123,0% 146,7% 82,1% 113,1%	535,993 351,600 169,393 15,000	69,238 88,948 -25,615 5,905	605,000 440,548 143,657 20,795	69,007 88,948 -25,736 5,795	112,9% 125,3% 84,8% 138,6%	+52,631 +31,584 +12,691 +8,356	9,5% 7,7% 9,7% 67,2%			
SÉCURITÉ	20,360	-4,139	16,221	16,221	-4,139	79,7%	15,132	-2,277	12,103	-3,029	80,0%	-4,118	-25,4%			
POLITIQUE DE LA VILLE	40,000	5,000	45,000	44,977	4,977	112,4%	34,000	17,500	51,266	17,266	150,8%	+6,289	14,0%			
LOGEMENT	180,040	-5,003	175,037	175,037	-5,003	97,2%	180,400	-22,500	155,108	-25,292	86,0%	-19,929	-11,4%			
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI dont : - Formation professionnelle - Apprentissage - Emploi	39,550 0,750 37,250 1,550	-12,856 -0,731 -12,125	26,694 0,019 25,125	25,393 0,019 25,125	-14,157 -0,731 -12,125	64,2% 2,5% 67,5% 16,1%	31,275 0,450 30,000 0,825	69,238 88,948 -25,615 5,905	24,016 0,193 23,597 0,226	-7,259 -0,257 -6,403 -0,599	76,8% 42,9% 78,7% 27,3%	-1,377 +0,174 -1,528 -0,023	-5,4% 927,9% -6,1% -9,4%			
CULTURE	27,950	-4,039	23,911	23,841	-4,109	85,3%	21,750	-1,196	20,169	-1,581	92,7%	-3,672	-15,4%			
AMÉNAGEMENT	67,400	-0,100	67,300	67,100	-0,300	99,6%	67,600	11,261	78,861	10,891	116,1%	+11,392	17,0%			
COOPÉRATION INTERRÉGIONALE	1,300	-0,736	0,564	0,564	-0,736	43,4%	3,200	-2,500	0,453	-2,747	14,1%	-0,111	-19,7%			
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	82,680	-0,423	82,257	82,614	-0,066	99,9%	76,642	8,516	84,448	7,806	110,2%	+1,834	2,2%			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC dont : - Développement économique - Innovation - Technologies de l'information et de la communication	63,650 36,450 22,300 4,900	-2,306 -0,406 -1,900	61,344 36,044 22,300 3,000	61,225 37,345 20,880 3,000	-2,425 0,895 -1,420 -1,900	96,2% 102,5% 93,6% 61,2%	90,525 58,525 25,500 6,500	-2,005 -2,005 6,500	76,328 50,273 20,930 5,125	-14,197 -8,252 -4,570 -1,375	84,3% 85,9% 82,1% 78,9%	+15,103 +12,928 +0,050 +2,125	24,7% 34,6% 0,2% 70,8%			
RECHERCHE	32,300	13,850	46,150	47,570	15,270	147,3%	32,000	31,946	31,946	-0,054	99,8%	-15,624	-32,8%			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers)	1 713,231	0,000	1 713,231	1 712,635	-0,596	100,0%	1 736,233	0,538	1 639,594	-96,639	94,4%	-73,042	-4,3%			
DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	283,000	6,511	289,511	282,663	-0,337	99,9%	295,000	15,000	300,424	5,424	101,8%	+17,760	6,3%			
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 996,231	6,511	2 002,742	1 995,299	-0,932	100,0%	2 031,233	15,538	1 940,017	-91,216	95,5%	-55,281	-2,8%			

TABLEAU RECAPITULATIF - LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (CREDITS DE PAIEMENT - Execution 2012)

SECTEURS	2011							2012							Evolution CA 2012/CA 2011	
	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DEPENSES REALISEES	ECART / BP	Tx de realisation du BP	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DEPENSES REALISEES	ECART / BP	Tx de realisation du BP	en ME	en %		
FONCTIONNEMENT INSTITUTION REGIONALE (hors ADL)	178,796	0,015	178,811	167,764	-11,032	93,8%	178,833	-0,110	178,723	171,872	-6,961	96,1%	+ 4,109	2,4%		
Patrimoine, moyens généraux et communication	63,736	0,030	63,766	55,720	-8,016	87,4%	61,599	-0,110	61,489	56,317	-5,282	91,4%	+ 0,598	1,1%		
- Patrimoine	45,386	0,030	45,416	39,700	-5,686	87,5%	43,323	-0,380	42,943	39,479	-3,844	91,1%	-0,221	-0,6%		
- Communication	13,800		13,800	11,715	-2,085	84,9%	13,650	-0,110	13,540	12,064	-1,586	88,4%	+ 0,349	3,0%		
- Services informatiques	4,550		4,550	4,304	-0,246	94,6%	4,626	0,380	5,006	4,774	0,148	103,2%	+ 0,470	10,9%		
Agents du siège et groupe d'élus	115,060	-0,015	115,045	112,044	-3,016	97,4%	117,234	0,380	117,234	115,555	-1,679	98,6%	+ 3,511	3,1%		
PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES	392,486	0,015	392,471	387,077	-5,409	98,6%	404,559	0,474	405,033	402,309	-2,250	99,4%	+ 15,232	3,9%		
dont : - Agents du siège et groupe d'élus	115,060	-0,015	115,045	112,044	-3,016	97,4%	117,234	0,474	117,234	115,555	-1,679	98,6%	+ 3,511	3,1%		
- Agents des lycées (ADL) ¹	277,426		277,426	275,032	-2,394	99,1%	287,325	0,474	287,799	286,754	-0,571	99,8%	+ 11,721	4,3%		
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	4,740	0,230	4,970	4,023	-0,717	84,9%	5,616	0,292	5,908	3,862	-1,754	68,8%	-0,161	-4,0%		
CITOYENNETÉ	4,909		4,909	2,996	-1,913	61,0%	5,955	0,108	6,063	3,686	-2,269	61,9%	+ 0,690	23,0%		
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	501,096	1,650	502,746	500,345	-0,751	99,9%	538,205	0,474	538,679	532,007	-6,198	98,8%	+ 31,662	6,3%		
dont : - Enseignement du second degré hors ADL	223,670	1,650	225,320	225,312	1,642	100,7%	250,880	0,474	250,880	245,253	-5,627	97,8%	+ 19,941	8,9%		
- Agents des lycées (ADL) ¹	277,426		277,426	275,032	-2,394	99,1%	287,325	0,474	287,799	286,754	-0,571	99,8%	+ 11,721	4,3%		
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10,750	-2,500	8,250	8,132	-2,618	75,7%	10,220	-1,156	9,064	8,964	-1,256	87,7%	+ 0,831	10,2%		
TOURISME	24,550	0,114	24,664	24,637	0,087	100,4%	26,630	0,108	26,630	26,484	-0,146	99,5%	+ 1,848	7,5%		
SPORT ET LOISIRS	10,423	-0,114	10,309	9,120	-1,303	87,5%	10,287	0,002	10,287	9,164	-1,123	89,1%	+ 0,044	0,5%		
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	179,070	8,600	179,070	174,939	-4,131	97,7%	181,940	0,002	181,942	178,515	-3,425	98,1%	+ 3,575	2,0%		
dont : - Formations sanitaires et sociales	165,979		165,979	164,295	-1,684	99,0%	169,781		169,781	168,520	-1,261	99,3%	+ 4,226	2,6%		
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	746,700	-3,017	743,683	734,847	-11,853	98,4%	757,791	-3,622	754,169	748,375	-9,416	98,8%	+ 13,528	1,8%		
SECURITE	3,923		3,923	3,420	-0,503	87,2%	4,577		4,577	2,670	-1,907	58,3%	-0,749	-21,9%		
POLITIQUE DE LA VILLE	6,550		6,550	6,324	-0,226	96,5%	6,350		6,350	5,515	-0,835	86,9%	-0,809	-12,8%		
LOGEMENT	0,960		0,960	0,960	0,000	100,0%	1,735		1,735	0,877	-0,858	50,6%	-0,083	-8,6%		
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	619,073	8,600	627,673	612,885	-6,188	99,0%	627,020	8,941	635,961	633,048	6,028	101,0%	+ 20,162	3,3%		
dont : - Services communs	8,967		8,967	7,029	-1,938	78,4%	8,178	-0,027	8,151	7,460	-0,718	91,2%	+ 0,431	6,1%		
- Formation professionnelle	263,206	-10,579	252,628	241,700	-21,506	91,8%	257,332	-6,305	251,027	251,027	-6,305	97,5%	+ 9,327	3,9%		
- Apprentissage	306,500	22,579	329,079	327,669	2,169	106,9%	326,800	15,273	342,073	342,072	15,272	104,7%	+ 14,402	4,4%		
- Emploi	40,400	-3,400	37,000	36,487	-3,913	90,3%	34,710	0,000	34,710	32,489	-2,221	93,6%	-3,998	-11,0%		
CULTURE	57,414	2,011	59,425	53,489	-3,925	93,2%	60,594	2,013	62,607	59,276	-1,318	97,8%	+ 5,786	10,8%		
AMENAGEMENT	29,210	0,993	30,203	30,065	0,855	102,9%	31,974	-0,462	31,512	29,834	-2,140	93,3%	-0,231	-0,8%		
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	30,290	0,458	30,748	30,653	0,363	101,2%	33,258	0,461	33,719	31,148	-2,110	93,7%	+ 0,495	1,6%		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI	37,813	3,316	41,129	40,778	2,965	107,8%	42,100	-1,232	40,868	40,269	-1,831	95,6%	-0,509	-1,2%		
dont : - Développement économique	26,663	3,316	29,979	30,005	3,342	112,5%	28,960	-1,034	27,926	27,866	-1,094	96,2%	-2,138	-7,1%		
- Innovation	8,580	0,800	9,380	9,016	0,436	105,1%	10,050	-0,198	9,852	9,559	-0,491	95,1%	+ 0,542	6,0%		
- Technologies de l'information et de la communication	2,570	-0,800	1,770	1,757	-0,813	68,4%	3,090	0,390	3,090	2,844	-0,246	92,0%	+ 1,087	61,9%		
RECHERCHE	20,500	2,500	23,000	23,364	2,864	114,0%	20,490	6,011	26,501	26,501	6,011	129,3%	+ 3,137	13,4%		
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers)	2 466,767	14,256	2 481,023	2 428,740	-38,027	98,5%	2 543,575	11,720	2 555,295	2 512,067	-31,508	98,8%	83,327	3,4%		
DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	169,417		169,417	143,565	-25,852	84,7%	197,310		197,310	155,006	-42,304	78,6%	11,441	8,0%		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 636,184	14,256	2 650,440	2 572,305	-63,879	97,6%	2 740,885	11,720	2 752,605	2 667,073	-73,812	97,3%	94,768	3,7%		

4 - Analyse rétrospective des comptes de l'émetteur de 1998 à 2012

Avec les différents transferts de compétences faisant suite aux étapes successives de la décentralisation, le budget de la Région Ile-de-France est passé de 415 millions d'euros environ en 1982 à 4,607 milliards d'euros au CA 2012.

a) Evolution de la structure des dépenses régionales :

Jusqu'en 2005, le budget de la Région Ile-de-France était majoritairement consacré à l'investissement. Depuis 2006, avec les nouveaux transferts de compétences intervenus qui ont consisté à augmenter les dépenses de fonctionnement, la part des dépenses de fonctionnement devient supérieure à celle des dépenses d'investissement.

Ainsi entre 1998 et 2005, la part des dépenses d'investissement réalisées hors dette représentait, en moyenne, 52,5 pour cent des dépenses totales du budget régional. Depuis 2006, cette part est passée à 38,7 pour cent en moyenne.

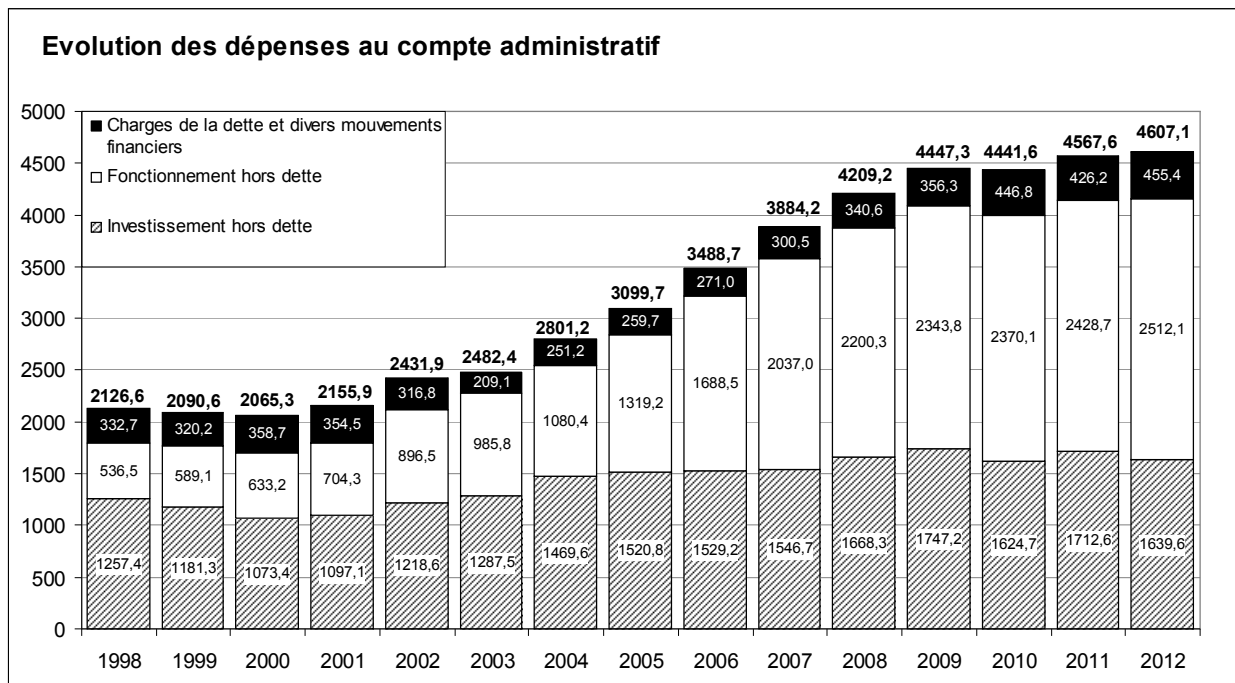
En matière d'investissement, la Région Ile-de-France, tout comme les autres régions, intervient principalement sous forme de subventions en capital accordées à des maîtres d'ouvrage (Etat, autres collectivités locales, entreprises nationales), sauf en matière de construction et d'équipement scolaire et universitaire où l'intervention régionale se fait en grande partie par la voie d'investissements directs.

Parallèlement, le budget de fonctionnement hors dette réalisé, qui est pour l'essentiel consacré à des dépenses d'intervention, et qui représentait en moyenne environ 35 pour cent des dépenses de 1998 à 2005, se situe depuis 2006 en moyenne à 52,6 pour cent. Ce budget inclut les dépenses d'intervention de la Région destinées au fonctionnement des lycées, à la formation professionnelle, à l'action économique, à l'emploi et aux transports.

Au total, le poids des dépenses d'intervention de la Région, qu'il s'agisse de dépenses imputées en section d'investissement ou de celles inscrites à la section de fonctionnement du budget (hors dépenses de l'institution régionale) s'est accru, passant de 83,1 pour cent du budget régional en moyenne sur la période 1998-2005, à 87,0 pour cent sur la période 2006-2012.

Les dépenses relatives à l'institution régionale représentent en moyenne 4,2 pour cent du total du budget depuis 2006, dont 2,5 pour cent pour les seules dépenses de personnel (dépenses de personnel hors agents techniques des lycées TOS).

La part de la charge de la dette (y compris les divers mouvements financiers) qui représentait de son côté, en moyenne, environ 12,5 pour cent des dépenses sur la période 1998 à 2005, y compris les charges financières liées à la procédure du Marché d'Entreprise de Travaux Publics (M.E.T.P), représente en moyenne depuis 2006 environ 8,8 pour cent du total du budget.



b) Evolution de la structure des recettes régionales :

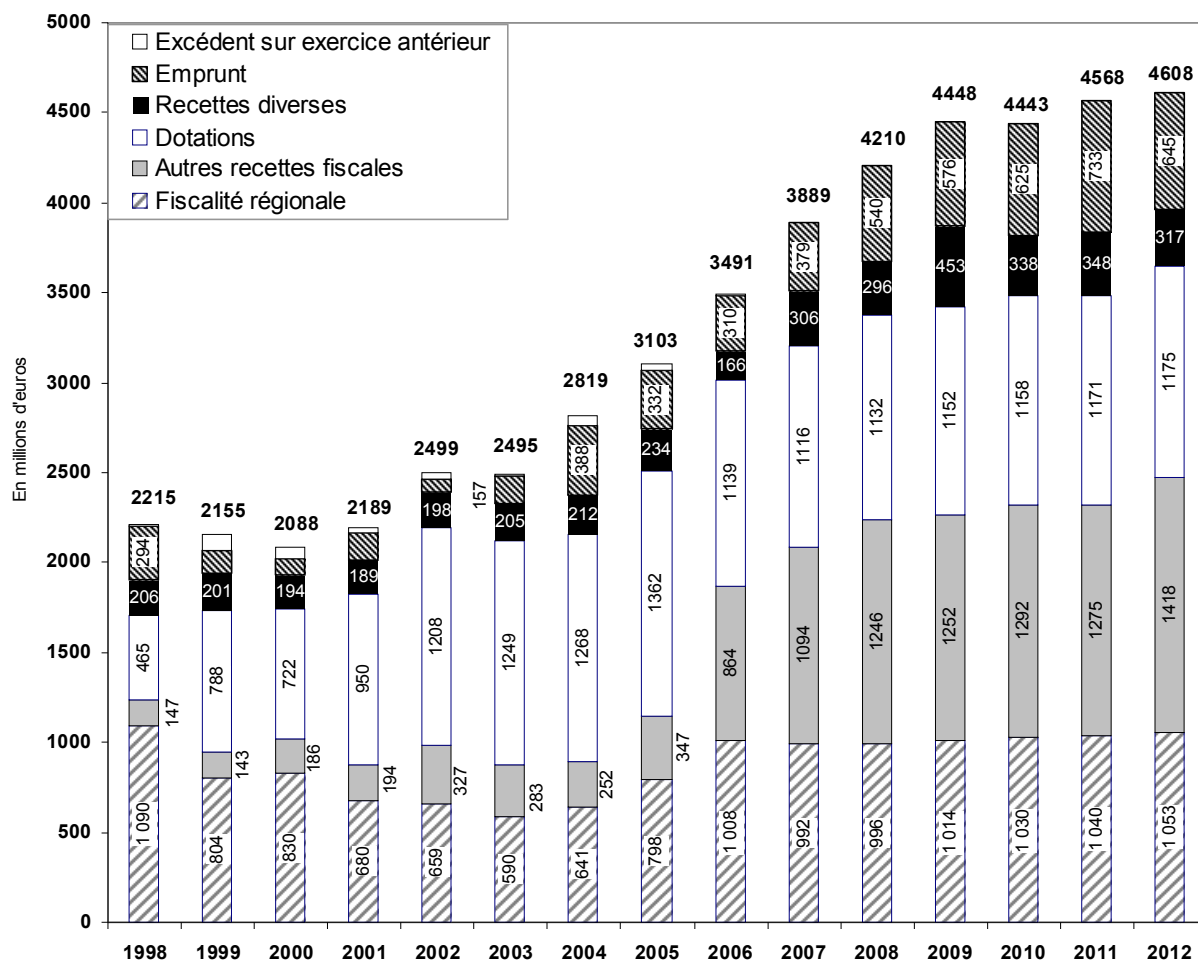
Les dépenses totales, qui avaient été financées en moyenne entre 1998 et 2005 à hauteur de 91,6 pour cent par des recettes permanentes (recettes hors emprunt) et de 8,4 pour cent par l'emprunt, ont été financées en moyenne depuis 2006 à hauteur de 87,2 pour cent par les recettes permanentes (recettes hors emprunt) et de 12,8 pour cent par l'emprunt.

Les recettes d'origine fiscale, qui comprennent la fiscalité directe régionale (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises -CVAE- et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau -IFER- qui ont remplacé depuis 2011 la taxe spéciale d'équipement), la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises), une fraction de TIPP, la Contribution additionnelle à la taxe d'apprentissage (CDA), le reversement de la taxe sur les bureaux, la redevance pour création de bureaux et la taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement, représentent désormais 62,4 pour cent des recettes permanentes en 2012, soit une légère baisse par rapport à 1998 (64,9 pour cent).

Cependant le pouvoir de taux sur ce panier de recettes est désormais limité à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules et à la modulation TIPP, dont les recettes ont représenté 19,9 pour cent des recettes d'origine fiscale en 2012 et 12,4 pour cent des recettes permanentes. En 1998 les recettes fiscales sur lesquelles la Région avait un pouvoir de taux représentaient plus de la moitié des recettes hors emprunt de la Région (57,1 pour cent) et plus de 88 pour cent des recettes d'origine fiscale.

La part des dotations dans les recettes permanentes a quant à elle augmenté, passant de 24,4 pour cent des recettes permanentes en 1998 à 29,6 pour cent en 2012.

Evolution des recettes au compte administratif



NB : sur le montant d'emprunt 2010, 80 M€ sont inclus pour financer une provision de même montant.

5 – Révision de la notation attribuée par Fitch Ratings à la Région Ile-de-France

Suite à la dégradation de la note de l'Etat français du 12 juillet 2013, l'agence de notation financière Fitch Ratings a annoncé dans un communiqué du 17 juillet 2013 une modification équivalente de la note de la Région Ile-de-France qui passe ainsi de AAA « perspective négative » à AA+ « perspective stable ».

En effet, selon la méthodologie de Fitch, une collectivité territoriale française ne peut bénéficier d'une notation supérieure à celle de l'Etat français.

Toutes les références à la notation du Programme et à la notation de la Région Ile-de-France figurant dans le Prospectus de Base sont réputées être modifiées en conséquence.

Personne qui assume la responsabilité du présent Supplément

Au nom de l'émetteur

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Supplément au Prospectus de Base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Région Ile-de-France

33, rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Représentée par Monsieur Laurent Machureau,
Directeur Général Adjoint
Le 10 septembre 2013



En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°13-485 en date du 11 septembre 2013 sur le présent supplément au prospectus de base. Ce supplément a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, toute émission ou admission de titres réalisée sur la base de ce supplément donnera lieu à la publication de conditions définitives, précisant les caractéristiques des titres émis.